



Le Juge DE PAIX

**RACONTE UNE EXPÉRIENCE
REMARQUABLE AVEC LE ZAM-BUK**

**SOUFFRANT D'ECZÉMA ET D'ULCÈRES
PENDANT PLUSIEURS ANNÉES. RIEN NE
SEMBLAIT LUI FAIRE AUCUN BIEN.
ZAM-BUK EN VIENT À BOUT.**

M. J. E. ARSENAULT, un juge de paix de Wellington, l'Île du Prince Edouard, dit—

"Il y a quelques années, je glissai dans la station et tombai sur un camion à bagage me faisant une mauvaise entaille en avant de ma jambe. J'ai cru que cela se cicatriserait, mais au contraire la plaie se développa en un ulcère et plus tard sous forme d'eczéma qui s'étendit très rapidement et aussi le mal se déclara sur l'autre jambe. Mes deux jambes devinrent si enflées et souffrantes que je ne pouvais aller à mon ouvrage sans qu'elles soient bandées.

Je consultai un docteur qui traita le mal pendant un certain temps et comme le mal ne prenait aucun mieux il me conseilla d'arrêter de travailler. Je ne voulais pas suivre ce conseil et consultai un autre médecin, ayant essayé tous les remèdes que j'avais pu imaginer, pendant six mois, sans aucun effet. Les traitements du second médecin ne me donnèrent aucun meilleur résultat, les plaies étaient très souffrantes et continuaient de s'étendre.

J'essayai tous les onguents, liniments et lotions dont j'entendais parler, mais au lieu de prendre du mieux le mal empirait.

Voici dans quelle condition j'étais lorsque je me procurai la première boîte de Zam-Buk. Graduellement, à ma grande satisfaction, la première boîte me donna un soulagement. Je continuai de l'appliquer aux plaies et de jour en jour elles devinrent mieux.

Je pouvais voir qu'enfin j'avais mis la main sur quelque chose qui pouvait me soulager. Je savais qu'un cas chronique tel que le mien prendrait beaucoup de temps à se cicatriser; mais il me semblait que Zam-Buk était tout à la fois différent et supérieur à toutes les autres préparations que j'avais essayées et que la persévérance à l'employer arriverait à un bon résultat. Je continuai le traitement de Zam-Buk et finalement mon mal disparut complètement.

Depuis que le Zam-Buk a opéré ainsi dans mon cas, il n'y a eu aucun retour d'eczéma ni aucune de ses traces. Il serait impossible de trouver un cas où les plaies soient pires que celles que j'avais sur mes membres et je crois que Zam-Buk est un merveilleux baume car il n'aurait pas eu cet effet là quand tout autre remède avait été impuissant."

DÉCLARATION ASSEMENTÉE

Je, J. E. Arsenault, affirme et déclare par la présente que les déclarations que j'ai faites en rapport avec l'emploi que j'ai fait de Zam-Buk, sont exactes dans tous les détails, et je donne à la Compagnie la permission de publier ces détails et ma photographie, de toute manière qu'elle jugera à propos, afin de répandre davantage la valeur de Zam-Buk.

Déclaré devant moi à Summerside dans le comté de Prince, dans l'Île du Prince Edouard.

(Signé) John H. Bell.

(Signé) J. E. ARSENAULT,

Notaire Public pour l'Île du Prince Edouard.